



DÉPARTEMENT	ALPES-MARITIMES
DÉSIGNATION DE L'ORGANISME	Syndicat mixte "Ecole Départementale de Musique des AM"

DÉLIBÉRATION

DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE

n° 9505/02 Séance du 29 MAI 1995

concernant l'approbation du compte d'administration dressé par M. Charles GINESY, ordonnateur.

La Commission administrative, réunie sous la présidence de M. Jean THAON

Après s'être fait représenter les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 1994 et les délibérations modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recette, les bordereaux des mandats, le compte administratif dressé par l'ordonnateur accompagné du compte de gestion du receveur.

Considérant que M. Charles GINESY, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 1994, les finances (1) du Syndicat Mixte EDMAM en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées;

Procédant au règlement définitif du budget de 1994, propose de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires et des budgets annexes :

NUMEROS	SUBDIVISIONS	RÉSULTATS A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT			OPÉRATIONS DE L'EXERCICE			RÉSULTATS A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE		
		DÉFICITS	EXCÉDENTS		MANDATS ÉMIS	TITRES ÉMIS		DÉFICITS	EXCÉDENTS	
85	Section de fonctionnement		238 395,46		6 155 367,54	6 494 519,95			339 152,41	
06	Section d'investissement		244 341,28		73 977,29	353 419,28			279 441,99	
	TOTAUX		482 736,74		6 229 344,83	6 847 939,23			618 594,40	



Approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen.

Déclare toutes les opérations de l'exercice 1994, définitivement closes et les crédits annulés.

Fait et délibéré à NICE

le 29 MAI 1995

Ont signé au registre des délibérations : MM. THAON, BLANC, DUHALDE, FOUQUES, GINESY, LELEUX, MARY, MASCARELLI,
MORANI, OLLIE, PRICCO, VELAY, VIAL, CLARY, DELORENZO, BOUIGES,
BARBIER, BALDINI, JABOULET, LAUGIER, TOSELLO,
MMES BELLON, BOURRIER, SOMARIA, GASTALDI, PECQUEUR.

Pour expédition conforme :

Le Président, Charles GINESY

